

Liberté  
Égalité  
Fraternité  
—  
Travail  
Solidarité  
Justice

# Le Franc-Maçon

Paraissant le Samedi

Bien penser  
Bien dire  
Bien faire  
—  
Vérité  
Lumière  
Humanité

## ABONNEMENTS

Six mois..... 4 fr. 50 — Un an..... 6 fr.  
Etranger..... Le port en sus  
Recouvrement par la poste, 50 c. en plus.  
Adresser les demandes et envois de fonds au Trésorier-Administrateur, Bolle, rue Ferrandière, 52

## RÉDACTION & ADMINISTRATION

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, 52, rue Ferrandière, 52  
— LYON —  
Les Abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste de France et de Belgique

## ANNONCES

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal  
52, Rue Ferrandière, 52  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

## SOMMAIRE

Le Pape et les Jésuites. — Esprit des morts et des vivants.  
Le Moulin du Seigneur. — Imagerie religieuse.  
Le Mariage des Prêtres. — Passez à la caisse s. v. p.  
— Cléricisme et Franc-Maçonnerie. — Le Monde maçonnerie. — Généalogie de Jésus-Christ. — Congrès international rationaliste. — Variétés. — Bibliographie.  
— Petite correspondance.  
FEUILLETONS : Le Mariage d'un Franc-Maçon. — Les Anniversaires républicains.

## LE PAPE ET LES JÉSUITES

Le pape Léon XIII, à qui de beaux gens s'étaient plués à faire, sur la foi de je ne sais quelles légendes, une auréole de libéralisme, vient de donner un indice certain des sentiments qui l'animent, en réhabilitant solennellement l'ordre des jésuites, autrefois si durement et si justement frappé par la papauté elle-même.

Le retour de la puissante compagnie à la direction des affaires de l'Eglise n'a pas tardé à se faire sentir : Défense a été faite aux magistrats français d'appliquer la loi sur le divorce, comme empiétant sur le domaine de la conscience ; la crémation réclamée en Italie par le vœu des populations, recommandée par les médecins de nos plus compétents, pour les plus graves raisons d'hygiène et de salubrité publiques, a été officiellement condamnée par un décret spécial de la congrégation, comme invention maçonnique ; enfin, l'envoi d'un légat spécial, chargé de représenter directement le pape auprès de la cour de Pékin, fait en haine de la France républicaine, est venu ouvrir les yeux des moins clairvoyants et leur démontrer à quelle source le Pape puiserait désormais les inspirations de sa politique.

Que le Pape blanc et le Pape noir marchent donc la main dans la main à l'assaut de la société moderne : l'avenir se chargera de nous apprendre si le premier a été bien inspiré de jouer ainsi sur une seule carte les destinées de l'Eglise catholique.

## ESPRIT DES MORTS ET DES VIVANTS

Avouons la vérité : peu d'hommes, dans les conseils des rois, s'occupent du bonheur des hommes.  
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

Le doute et l'incrédulité sont la fleur et le fruit.  
DE LA BOUISSE.

Qu'est-ce que la société, quand la raison n'en forme pas les nœuds ? une foire, un tripot, une auberge, un bois, un mauvais lieu, et des petites maisons.  
CHAMFORT.

Une idée nouvelle est un coin qui n'entre que par le gros bout.  
FONTENELLE.

Les dogmes les plus vrais et les plus saints peuvent avoir de très mauvaises conséquences.  
MONTESQUIEU.

## LE MOULIN DU SEIGNEUR

Un de nos excellents confrères, l'*Etoile des Charentes*, s'applique à dévoiler les procédés employés par le parti clérical et monarchique pour ressaisir dans l'esprit du peuple une partie de l'influence qu'il a perdue.

Sous le titre ci-dessus, notre confrère recherche le véritable but poursuivi par les créateurs des syndicats catholiques soi-disant agricoles.

Qui donc affirmait que l'histoire ne se répète point ? Les royalistes sont en train d'infliger un formel démenti aux philosophes du « non recommencement ».

On se souvient du temps où les populations rurales étaient contraintes de moudre leur grain au moulin du seigneur, de faire leur vin sur le pressoir du seigneur, en vertu d'un prétendu droit féodal. C'est à cet heureux temps que les royalistes voudraient nous ramener, en vertu d'une force majeure aussi peu respectable et tout aussi vexatoire que l'était le droit féodal.

Dans l'impossibilité de conquérir le pays par la persuasion, voire par des manœuvres où la calomnie et le mensonge jouent, la plupart du temps, le principal rôle, les orléanistes ont imaginé de gagner les populations par des cadeaux. On le voit, les réactionnaires ont plusieurs cordes à leur arc. Tandis qu'ils proposaient à la société espagnole de garder ses revenus dans ses coffres et d'affamer le peuple, afin de le tenir courbé et affamé devant le trône, ils ont imaginé de corrompre les cultivateurs français par des avances.

L'idée est simple. La voici : *L'Union des syndicats agricoles* offre aux paysans français des machines, des engrais, des graines, des matières premières à des prix très réduits. *L'Union* fait ses achats en gros et au comptant. Elle obtient, de ce chef, des remises considérables dont elle se propose de faire profiter ses clients.

Il va de soi qu'une pareille combinaison doit mener la maison de banque à la faillite. Mais, il ne s'agit pas de cela. Qu'importe la perte, même considérable ? *L'Union* joue, ou prétend jouer, à qui perd gagne.

Elle a placé son argent à gros intérêts sur la politique. Ce qu'elle veut, c'est réunir des adhérents, les enrégimenter et les tenir.

Quand on aura supplanté les vendeurs d'engrais, les fabricants d'instruments agricoles, *l'Union* sera maîtresse du marché, et le tour sera joué.

C'est le retour du moulin seigneurial ; c'est l'histoire que les monarchistes essaient de recommencer. S'ils arrivaient à leurs fins, ils se trouveraient seuls en présence des cultivateurs à qui ils diraient : « Venez chez nous, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin ; il est inutile que vous refusiez nos avances, nous sommes seuls sur le marché. »

Que pourraient répondre les cultivateurs dans une pareille extrémité ? Ils n'auraient qu'à se soumettre, c'est-à-dire, qu'à accepter les conditions de *l'Union*, qui exigerait, en retour de ses prétendus cadeaux agricoles, une docilité sans bornes et des services politiques bien autrement précieux que le don d'une machine ou de plusieurs sacs de grains.

Ainsi, par une machination ténébreuse, les royalistes se proposent d'arriver au même résultat qu'ils poursuivaient naguère en Espagne, avec cette différence qu'ils ont reconnu la nécessité de masquer leurs dessins aux yeux du peuple français. Au fond, c'est la même chose. Cette combinaison d'avances, de cadeaux agricoles, ces offres de graines et d'engrais, toute cette organisation, c'est encore la famine, comme en Espagne, puis que c'est la famine qui est le terme vers lequel aboutissent les efforts des royalistes.

Ils essayeront de faire le vide autour d'eux ; ils accapareront le marché. Quand ils auront tout, marchandises, instruments, engrais, semailles, et que les fournisseurs auront été obligés de fermer boutique par suite de l'extrême bon marché bon marché *l'Union* aura amené les matières premières, alors, ce sera à prendre ou à laisser. « Sois avec nous et tu travailleras, soit contre nous et tu mourras de faim. »

Tel est le dilemme. Telle est l'aimable combinaison que les royalistes viennent d'imaginer.

Eh bien, il y a plus encore. Au-dessus de la famine que *l'Union des syndicats agricoles* se propose d'amener, il y a le sentiment de l'indépendance et de la dignité que les royalistes ne craignent pas d'insulter. Leur bon marché est plus odieux et plus lâche qu'un pistolet sur la gorge, c'est un attentat à ce que le citoyen possède de plus noble et de plus sacré. Oui, c'est la liberté, c'est la conscience que nos affaires modernes ne craignent pas d'exploiter et d'outrager.

Les cultivateurs, que la Révolution a affranchis, savent maintenant à quoi s'en tenir. C'est à eux de se défendre ; c'est à eux de venger l'outrage en repoussant les présents de ceux qui de tout temps ont été et resteront les ennemis irréconciliables de l'égalité des citoyens proclamée en 1789 !

## IMAGERIE RELIGIEUSE

Nous avions pensé jusqu'à ce jour que l'imagerie religieuse était digne des sympathies et des encouragements de tous ceux qui ont foi au catholicisme ; nous avons pensé que les nombreuses approbations données par les principaux ministres de Dieu à ces publications destinées à perpétuer le souvenir des mystères et des martyrs de la Religion, était une recommandation suffisante.

Nous nous étions trompés. Voici en effet ce que nous lisons dans la *Chronique Religieuse*, journal officiel de l'évêché de Dijon :

Or, il est impossible de le nier, N. T. C. F., l'imagerie pieuse est aujourd'hui livrée à des abus déplorables : désertant les voies de la tradition, elle a subi tous les caprices de l'imagination, et l'on saurait à peine se rendre compte des aberrations de pensée, des dépravations de goût qu'engendre chaque jour la manie d'innover. Émblèmes inusités, combinaisons bizarres, textes équivoques, altération des paroles inspirées, sentimentalisme faux, symbolisme exagéré, tout est mis en œuvre, et bientôt les images cesseront d'être un auxiliaire pour l'apostolat et un stimulant pour la dévotion.

Notre excellent et bien pensant confrère est dur pour l'imagerie religieuse, et je me demande comment cet entrefilet sera accueilli par certains évêchés.

Cependant, il faut reconnaître qu'il a grandement raison de s'élever contre les aberrations de pensée et les dépravations de goût qui président si souvent à la confection de ces petites images.

Si elles étaient simplement ridicules, nous n'y verrions pas grand mal ; mais elles deviennent parfois immorales.

Nos bons cléricaux, moralisateurs de la jeunesse, expurgent sans pitié les malheureux livres classiques qu'on met sous les yeux de nos jeunes gens de dix-huit et vingt ans ; ils craignent de leur laisser lire quelques fades paroles d'amour et pour cela on proscriit les plus moraux et les plus illustres de nos poètes : Lamartine et Victor Hugo.

Mais ils ne craignent point de faire chanter à nos jeunes filles le cantique des cantiques ; ils osent placer entre les mains de nos plus jeunes enfants, des images comme celle que nous avons entre les mains, qu'ils donnent comme une image de première communion !

Au recto, dans un cadre rouge, un palmier et une maison, porte ouverte. Sur le seuil, un vieillard et une femme qui saluent dans la maison. Vous ne voyez pas de mal à cela, n'est-ce pas, Monsieur ? Ni moi non plus. Mais attendez un peu.

Retournons la feuille. Au verso, je trouve en belles petites lettres imprimées, la légende que vous allez lire et que je transcris littéralement :

Feuilleton du "FRANC-MAÇON" 45

## LE MARIAGE

D'UN FRANC-MAÇON

(Suite)

A la suite de cet entretien, le siège de M. Lebonnard était fait. Aussi, lorsque Jacques se hasarda à lui reparler de son divorce, fut-il accueilli par une formule fin de non-recevoir.

— Vous n'y pensez pas, mon ami, et jamais nous ne consentirons à vous faciliter les formalités de ce que nous considérons comme un acte aussi impie qu'immoral.

— C'est votre dernier mot !  
— Notre conscience nous le défend.  
— C'est bon. Je me passerai de votre consentement. Il y a des juges à Lyon.  
— Tant mieux pour vous si vous réussissez, mais j'en doute. Vous semblez oublier, mon cher Mignot, que notre magistrature n'est pas encore

gagnée par les idées de ceux qui vous faussent votre excellent esprit. Pour ma part, je connais beaucoup ces messieurs du tribunal et de la cour d'appel ; je les vois souvent ; et je puis vous affirmer qu'ils résisteront à une demande que vous ne parviendrez pas à justifier.

— J'essayerai tout au moins et j'en aurai le cœur net.

— A votre guise.

Mignot voyait bien d'où venait le nouveau coup qui le frappait. L'influence de l'abbé Robert et, par lui, celle de M<sup>me</sup> Lebonnard lui semblait évidente. Il ne perdit pas son temps à essayer de persuader ceux qu'on ne persuade jamais, et il agit.

D'ailleurs, les prévisions de son beau-père ne le touchaient que faiblement. Lebonnard se croyait toujours en présence de la magistrature telle qu'elle se comportait avant les fameux décrets qui en avaient révoqué la partie la plus turbulente. Ceux qui restaient en fonction, et quelle que fût d'ailleurs leur opinion intime, se gardaient soigneusement de se signaler par le moindre excès de zèle intempestif, et Mignot de son côté savait que, cette fois, la puissante Société à laquelle il

était affilié allait entrer en scène d'une façon efficace.

Comme bien on pense, il n'avait eu garde de rompre ses relations avec les Loges maçonniques, et c'est au temple de la rue Garibaldi qu'il était heureux, au milieu de ses Frères, de passer sa soirée, oublieux de ses chagrins, oublieux des tracasseries de la vie quotidienne et réconforté par la sympathie de ses amis et les paroles d'encouragement et d'affection qui lui étaient adressées par tous.

C'est à la Loge d'abord qu'il avait fait part à quelques maçons de son désir ardent de se délivrer de son bague conjugal par un divorce. Aussitôt fortement approuvé, il avait été mis en relation avec plusieurs magistrats appartenant à la grande association maçonnique et il leur avait hardiment raconté son histoire.

— Il y a là matière à dix divorces successifs ! s'était écrié un vieux juge, bien connu par son expérience des affaires et sa science du droit ! Si vous faites ce procès, je le déclare imperdable.

Aussi, et après le refus de M. Lebonnard, Jacques s'était mis entre les mains d'un avoué appartenant, lui aussi, à la grande famille, et la procédure avait commencé.

Il s'agissait de mener l'affaire rondement. Mais aussitôt on vit que les Lebonnard étaient, de leur côté, aussi bien conseillés que Jacques. A la

première assignation du mari, on répondit par un acte judiciaire, sorti de l'officine du plus clérical et du plus pratiquant avoué de la ville.

L'homme d'affaires des jésuites (c'est ainsi qu'on le nommait à Lyon) commença par épuiser les délais, les ajournements, les défauts de comparution, tant et si bien, qu'au bout de quelques mois, on n'était pas plus avancé que la première fois.

On était en face d'adversaires qui se dérobaient. Chaque acte de procédure était le prétexte d'un incident nouveau. Il y avait même là une telle mauvaise foi, que Jacques s'en ouvrit à son beau-père.

— J'admets fort bien, lui dit-il, que les représentants judiciaires de votre fille résistent à ma demande. Mais je m'aperçois qu'ils se moquent de moi. Je vous préviens que s'ils s'obstinent à m'empêcher d'accomplir les formalités les plus nécessaires à l'arrivée de mon procès à l'audience, je me considérerai comme dégagé par votre mauvais procédé, et je quitterai immédiatement votre maison. Vous êtes averti, vous pouvez donner vos instructions en conséquence.

(A suivre)

## VISITATION

A peine Marie eut-elle conçu le Verbe éternel que son divin fils lui inspira la pensée d'aller offrir ses services à sainte Elisabeth, qui était enceinte, bien qu'elle fût déjà avancée en âge. Dès que sainte Elisabeth aperçut la sainte Vierge, elle s'écria : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni. D'où me vient ce bonheur d'être visitée par la mère de mon Seigneur ? » Marie répondit par la sublime improvisation du *Magnificat*.

Quant à l'éditeur, il signe Bouasse-Lebel, édit.-impr., rue Saint-Sulpice, 29, Paris.

Nous comprenons, en lisant cette étrange préparation à la première communion, la vertueuse indignation de la *Chronique Religieuse* de Dijon.

## LE MARIAGE DES PRÊTRES

La religion catholique exige le célibat, non seulement des prêtres, mais encore des moines, des frères des écoles chrétiennes et des religieuses de tous ordres. Voilà donc une classe nombreuse qui ne concourt pas à la propagation de l'espèce, de là un arrêt pour la population, un principe d'affaiblissement pour les États.

Le nombre des prêtres, en France, est d'environ 40,000, il faut compter autant de moines et de frères, et au moins 180,000 religieuses. C'est un total de 260,000 célibataires; l'institution du célibat est donc un mal pour la nation, c'est-à-dire pour tout le monde. Faire vœu de chasteté, c'est renoncer aux devoirs de famille et à l'obligation qu'a tout citoyen de concourir à l'accroissement et à la prospérité de la race humaine. La continence est donc un vœu antisocial, immoral et contre nature.

L'homme sort de son état normal quand il veut s'affranchir des conditions de la nature, il ne peut résister à la voix impérieuse de ses instincts sans s'exposer à des maladies qui peuvent compromettre jusqu'à son existence, mais qui, le plus souvent, causent la folie; de sorte que, pour avoir voulu s'élever au-dessus de l'humanité, il peut tomber au-dessous de la brute, et justifier ainsi cette sage parole d'un philosophe chrétien : « Qui veut faire l'ange fait la bête. »

Le clergé, pour se mettre à l'abri de ces reproches, exhorte, il est vrai, les gens mariés à une grande fécondité, en blâmant de toutes ses forces le calcul abominable des époux ayant pour but de restreindre le nombre des enfants, et par là de diminuer celui des élus de Dieu. Mais il ne fait que prouver son inconséquence. Comment peut-il être écouté, quand chacun est en droit de lui dire : Commencez par prêcher l'exemple, vous voulez que nous ayons beaucoup d'enfants, ayez-en donc vous-mêmes quelques-uns.

On ne prendra pas au sérieux celui qui, comme les pharisiens dont parle l'Évangile, dit : « Faites ce que je vous dis, et non ce que je fais. »

L'Église est donc en contradiction avec elle-même, puisqu'elle ne s'impose à personne le devoir de la propagation de l'espèce, mais elle exalte un grand nombre de saints qui, immédiatement après la célébration de leur mariage, sont convenus avec leurs femmes de vivre dans l'état de continence. Il nous suffira de citer saint Abraham Godescard, saint Alexis, sainte Elthérée, la bienheureuse Marie de Maillé, etc. (1).

Non seulement l'Église ne reproche pas à ces pieux personnages de n'avoir point travaillé à augmenter le nombre des élus, mais elle loue hautement leur conduite et les propose à notre imitation.

Quant à augmenter le nombre des élus, c'est une tâche qu'il serait téméraire d'entreprendre; car il est écrit qu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus (Math. XX, 16), d'où il suit que l'immense majorité des hommes est destinée à la damnation; par conséquent, en augmentant le nombre des êtres humains, on travaille beaucoup plus pour le diable que pour le bon Dieu, et que loin de désirer la multiplication des êtres humains, un chrétien devrait en demander l'extinction.

Le clergé trouve dans le célibat le moyen de former une véritable caste; elle ne diffère des castes de l'Inde qu'en ce qu'elle se recrute, non par l'hérédité, mais par l'adoption. Elle n'en est que plus dangereuse; car avec l'hérédité, il peut se faire que les descendants diffèrent de leurs ancêtres, secouent le joug de la routine et soient disposés à rentrer dans la voie du progrès. Mais, par l'adoption telle que la pratique le clergé, le corps n'admet dans son sein que des néophytes imbus de son esprit, ayant donné des gages de docilité au système dont ils doivent être les coopérateurs.

Cette caste, qu'on appelle catholicisme, est une légion ennemie du progrès qui conspire contre les institutions nationales, c'est la théocratie organisée et agissant que pour son œuvre ténébreuse.

Il ne faut donc pas la confondre avec le christianisme, qui n'a rien de commun avec elle, quoi qu'en puisse dire ses ministres. Les apôtres de la primitive Église étaient tous ou presque tous mariés.

La plupart des apôtres de Jésus étaient mariés; le Christ n'a jamais rien dit contre le mariage ni exalté la continence comme supérieure. Saint Pierre, le premier pape était également marié, l'Évangile (Matthieu, X, 35), mentionne la belle-mère de cet apôtre.

Clément d'Alexandrie reconnaît que saint Paul était marié, que les apôtres Pierre et Philippe avaient des enfants (1). Saint Basile dit que saint Pierre et tous les apôtres ont été mariés; saint Ambroise confirme ce que dit saint Basile.

Saint Paul, le père du christianisme, traçant les qualités que doit avoir un évêque, veut qu'il soit mari d'une seule femme, qu'il gouverne bien sa famille et qu'il maintienne ses enfants dans l'obéissance et l'honnêteté. Il recommande également que les diacres soient mariés; il écrit à ses disciples : « N'avons-nous pas le droit d'emmener avec nous une

femme qui soit notre sœur en Jésus-Christ, comme font les autres apôtres et les frères de Notre Seigneur et Céphas (Pierre)? Serions-nous donc les seuls, Barnabé et moi, qui n'aurions pas la liberté d'en user ainsi. (2) »

Dans les canons apostoliques du 1<sup>er</sup> siècle, il est dit (canon 43) :

« Si quelque évêque, prêtre ou diacre s'abstient du mariage, du vin ou des viandes en haine de ces choses, cubitant qu'elles sont toutes bonnes et que c'est Dieu qui a créé l'homme mâle et femelle; si par un bla-phème impie, il a accusé la création, qu'il se corrige ou bien qu'il soit déposé et rejeté hors de l'Église, qu'il en soit de même du laïque. »

« Le troisième de ces canons défend absolument à tout évêque, prêtre ou diacre de se séparer de son épouse, sous prétexte de religion, sous peine d'être retranché de la communion, et s'il persiste, qu'il soit déposé. » (1)

Il s'écoula des siècles avant que la papauté ait remporté définitivement la victoire, le clergé lutta longtemps contre la loi qu'on voulait lui imposer. On a, aux diverses époques, une foule d'exemples de prêtres mariés, et parmi eux il s'en trouve qui ont joui d'un renom de science et de sainteté.

Clément d'Alexandrie atteste que Tertullien était marié et père de famille.

Les évêques de Chérémone et Philéas, qui souffrirent le martyre en Égypte, furent assistés dans leurs derniers moments par leurs femmes et leurs enfants.

Un peu plus tard, au 1<sup>er</sup> siècle, on trouve encore çà et là, dans les annales, un saint Spiridon, évêque de Chypre, saint Grégoire de Nazianze, saint Hilaire et plusieurs autres engagés dans les liens du mariage.

Enfin, nous voyons à la même époque que Grégoire de Tours, Fortunat, Sulpice-Sévère, saint Arnault, Badégésile, évêque du Mans, étaient mariés.

Il résulte de là que le célibat ecclésiastique n'est pas essentiel, que le mariage des prêtres n'est pas incompatible avec l'orthodoxie catholique. Ce qui a pu être accordé aux Maronites et aux prêtres orientaux pourrait être étendu à toutes les nations, sans que la foi fût mise en danger et sans que l'Église périclitât. Mais aujourd'hui Rome est dans une obstination qui est incurable, la papauté mourra en s'adorant et en se félicitant de son immutabilité.

Chez les protestants, il n'y a ni corps sacerdotal séparé de la nation, ni célibat ecclésiastique, ni communautés composées d'individus ayant fait vœu de s'isoler de la société; les ministres du culte ne jouissent d'aucuns privilèges, ils sont pères de famille, ils vivent de la vie commune, ils participent aux charges publiques, ils ont les mêmes intérêts, les mêmes sentiments que le reste du peuple, tandis que le prêtre catholique n'a pas de famille, n'a d'autre patrie que l'Église, qui absorbe toutes ses affections.

Contre l'incurie romaine, le devoir de l'honnête-citoyen est tout tracé, ses efforts doivent tendre à débarrasser la nation d'une cause permanente d'immoralité, de consommation et de ruine.

Les catholiques se disent les apôtres de la charité et les bienfaiteurs de l'humanité, et leurs pieds courent avec vitesse pour répandre le sang, leurs mains s'agitent pour faire des victimes et leurs paroles sont déléteries; ils sont les apôtres de la persécution, de l'hyppocrisie et de l'obscurantisme.

La société est corrompue et dépravée, disent-ils, il n'y a rien d'étonnant, puisque ce sont eux qui la pétrissent depuis bientôt vingt siècles; elle est ce qu'ils l'ont faite.

Avant de retirer la paille de l'œil de vos frères, otez la poutre qui est dans le vôtre, arrachez ce fiel, cette amertume, ce poison que vous avez dans le cœur, qui vous donne cette soif de haine et de vengeance.

L'Église catholique s'est tellement écartée de la route du bien, que pour y revenir, elle a des montagnes de cadavres et des fleuves de sang à traverser.

En disant avec Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi, » ajoutons : le x<sup>vi</sup>e siècle a maudit le cléricalisme, le xix<sup>e</sup> l'exécra, il faut que le xx<sup>e</sup> le vomisse. (A suivre)

## PASSEZ A LA CAISSE S. V. P.

Il a existé de tout temps des esprits farceurs, taquins et désagréables; leur caractéristique est qu'ils recherchent avec soin les occasions de s'ingérer dans les affaires des autres et principalement dans celles dont on voudrait les écarter, et qu'ils ne manquent point une occasion de mettre au grand jour les pots aux roses les plus soigneusement dissimulés, en ayant soin d'appeler le plus de monde possible autour de leur découverte, à grands coups de gong et de tam-tam.

Cette race insupportable de gens, que notre époque a justement flétris de l'épithète imagée de *généurs*, vient précisément d'exercer ses talents sur le dos de sa pauvre Sainteté Léon XIII, qui en est encore tout marri.

Le tour qu'elle était en passe de lui jouer par ses canons, était exécration, vous allez le voir: il y était question de la caisse.

Or, sur les questions de caisse, Sa Sainteté n'entend pas plaisanterie, malgré sa douceur angélique et son désintéressement bien connu, brisez entre ses mains les clefs du paradis, rognez-lui de son infailibilité, taillez dans le spirituel au besoin, mais ne touchez pas au denier de St-Pierre, tout ce que vous voudrez, mais pas ça!

Et c'est précisément ça qui a couru les plus grands risques.

Vous n'ignorez pas que les catholiques français, à l'instar de leurs coreligionnaires des autres pays, avaient eu la délicate pensée de faire au

Saint-Père une surprise à l'occasion de ses noces d'or. Surprise agréable, du reste, s'il en fut! Il s'agissait d'envoyer là-bas, aux pieds de Sa Sainteté étonnée, mais reconnaissante, quelques millions, prélevés sur l'épargne française, au moyen de légendes habilement exploitées — tout à fait comme les donateurs.

On narrait déjà dans les campagnes la fantastique histoire du pape prisonnier au Vatican. On y vendait des brins de paille de sa couche, autre truc excellent et recommandé pour faire de l'argent, on y racontait la dureté de ses bourreaux, sa pieuse résignation, son attachement pour la France, toujours croissant.

Par malheur, les incidents diplomatiques au sujet de la Chine sont arrivés, et les *généurs* en question n'ont, paraît-il, pas manqué de dire qu'un Pape moins attaché à la France ne se conduirait pas autrement.

Par malheur Sa Sainteté ressentit les premières atteintes de ce mal dont saint Pierre, après y avoir lui-même payé son tribut, oublié d'exemple ses successeurs, la mort. Sa Sainteté est malade, très malade, et les *généurs* n'ont pas manqué de faire observer que, pourvu que Sa Sainteté eût dans ses coffres de quoi s'offrir un enterrement de première classe, ce qui est encore très décent il n'était point nécessaire d'exporter les capitaux français en quantité aussi considérable à moins qu'on eût l'intention de les offrir au successeur à titre de joyeux avènement.

Cette argumentation trop logique n'a point manqué de produire son effet; elle a effrayé le Comité français du jubilé sacerdotal de Léon XIII, chargé de recevoir les offrandes arrachées à la générosité des fidèles, voire même d'aiguillonner un peu la susdite générosité.

Aussi ces messieurs, pleins d'une angoisse pieuse, ont-ils adressé à l'*Univers* la petite communication suivante :

Des esprits malveillants et antifrançais saisissent les moindres occasions d'attaquer l'Église en la personne de son chef sacré le pape Léon XIII, et ils s'efforcent de détourner les Français du dessein de préparer leurs dons et leurs offrandes au pape à l'occasion des prochaines noces d'or de son sacerdoce.

C'est ainsi que, tout récemment, on a présenté l'envoi d'un délégué pontifical en Chine comme une insulte à la France. On a même fait courir le bruit d'un affaiblissement complet de la santé de Léon XIII, présageant sa mort prochaine.

La fausseté de ces informations, répétées et commentées avec violence par les mille voix de la presse révolutionnaire, n'a pas besoin d'être démontrée.

Nous engageons toutefois les catholiques de France à se tenir bien en garde au sujet de prétendues nouvelles qui ont pour but de diminuer, si cela était possible, l'affection respectueuse des Français pour la personne du Souverain-Pontife régnant, et de les empêcher de montrer, à l'occasion du Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté, que la France chrétienne veut rester toujours la fille aînée de l'Église.

Le Comité français du Jubilé sacerdotal de Léon XIII.

Ne faudrait-il pas avoir un cœur de roche pour rester insensible à l'appel contenu dans cette dernière phrase, qui vaut à elle seule le plus long poème?

Il s'agit, en effet, pour la France chrétienne, de bien montrer une bonne fois pour toutes qu'elle entend rester à jamais la fille aînée de l'Église. Et comment le montrera-t-elle? En donnant, comme c'est son droit, plus que les autres nations ses cadettes. Le Comité sacerdotal oublie de nous dire ce qu'il adviendrait, si par hasard elle donnait moins; conserverait-elle dans le cœur du Souverain-Pontife le rang qu'elle y occupe aujourd'hui?

Adjugerait-on au contraire la qualité de *fillette aînée*, mise à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur?

Nous ne saurions, pour notre part, envisager de sang-froid ces tristes éventualités, et nous aimons à croire que la France montrera pour son précieux et séculaire droit d'aïnesse un peu plus d'attachement qu'Esau, fils d'Isaac, de déplorable mémoire.

Nous ne nous dissimulons pas, en effet, que notre manque de générosité mettrait le Saint-Père dans le plus triste embarras. La surprise qu'on comptait lui faire n'est plus une surprise; le secret de Polichinelle n'a pas été bien gardé, et le pape, escomptant par avance le loyalisme de ses fidèles, s'est embarqué dans des projets de construction grandioses, j'allais dire insensés!

La maladie de la pierre l'a saisi!

Le prisonnier du Vatican fait bâtir!

« Les magnifiques travaux, dit l'*Echo de Fourvières*, que S.S. Léon XIII a fait exécuter à la basilique du Latran, pour l'agrandissement de l'abside, sont destinés, dans la pensée du grand Mécène de l'art chrétien, à être complétés d'une manière digne de sa munificence. Le Saint-Père lui-même l'a déclaré dans une audience récente accordée aux R.R. Chanoines et à tous les membres du Chapitre du Latran, qui lui ont été présentés par S.E. le cardinal Monaco La Vallette, archevêque de la basilique.

« En parlant de ces projets complémentaires; le Souverain-Pontife a dit : « Le peuple romain nous a témoigné son admiration et sa reconnais-

sance pour les travaux de l'abside du Latran, en « trepris et exécutés à la gloire de la religion. Or, « par cette œuvre monumentale, menée à terme « dans des circonstances si pénibles, il a pu juger « combien nous ferions davantage si nous n'étions « pas renfermé dans le Vatican et réduit à vivre de « la charité publique. »

Certes, ce qui a été déjà fait et ce que le Souverain-Pontife se propose encore d'exécuter représente un ensemble de travaux si imposants et si merveilleux, qu'on pourra un jour les croire datés d'une des époques les plus prospères du pontificat romain, plutôt que du temps de sa captivité.

Si l'on s'en rapportait au proverbe vulgaire qui dit que *quand le bâtiment va, tout va*, on serait tenté de croire que les affaires de la papauté sont dans l'état le plus merveilleux; il n'en est rien cependant, et il est intéressant de savoir sur quelles ressources ce pape, naïf pour l'époque, compte pour mener à bien ces gigantesques travaux; nous lisons, en effet, toujours dans la même feuille :

Cependant, comme le Saint-Père l'a dit à la députation du Chapitre de Latran, il s'agit de trouver de nouvelles ressources pour mener à terme ces grands projets, les travaux de l'abside du Latran ayant absorbé déjà plusieurs millions. Mais, avec une confiance admirable, Sa Sainteté a parlé de son jubilé sacerdotal de l'année prochaine et des secours qu'il attend à cette occasion de tout le monde catholique. En effet, la générosité des fidèles ne pouvait recevoir de stimulant plus efficace que l'aperçu des œuvres si éminemment utiles auxquelles le Saint-Père destine leurs offrandes.

Peut-être, après tout, que *l'aperçu des œuvres si utiles* où doit s'engloutir leur argent, n'est pour les gogos catholiques qu'une amorce habilement préparée et un stimulant efficace. Dans ce cas, vive la réclame, et enfoncez Mangin!

Dans le cas contraire, Sa Sainteté pourrait bien apprendre à ses dépens qu'il est dangereux de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

## CLÉRICALISME &amp; FRANC-MAÇONNERIE

(Suite)

Voyez-vous ce prêtre au chevet d'un malade? Sous prétexte de confession, il a fait retirer tout le monde. Croyez-vous donc qu'il console le moribond et le prépare à la mort? Erreur! Il n'est là que pour épier le malheureux et jusqu'à son dernier souffle il le poussera à laisser la plus grande partie de ses biens à l'Église, lui refusant l'absolution s'il n'est pas content de ses legs.

Ne croyez pas qu'il faille nécessairement un costume pour être clérical. Au contraire les plus dangereux sont ces hypocrites qui n'ont pas de livrée, ils s'insinuent auprès de vous, tout aimables charmants jusqu'au jour où vous tombez définitivement dans leurs bras. Ce jour-là, vous êtes un homme perdu.

Pareils à l'araignée qui suce le sang de la mouche jusqu'à la dernière goutte, ils ne vous lâcheront pas qu'après vous avoir complètement dépouillé.

Les cléricaux se composent d'ambitieux, d'hypocrites et de sots. Ces trois armées, qui ont le même ordre, marchent avec un ensemble parfait à l'attaque de l'esprit moderne. Ils ne montrent plus aussi franchement leurs drapeaux qu'autrefois, ils ne parlent plus tant de gloire de Dieu, ils se font aussi mondains que possible, ils cherchent toujours à être sur les marches du pouvoir, afin d'être les dispensateurs des places et des bénéfices, ils s'adressent à toutes les passions basses, cupides et égoïstes et c'est ainsi qu'ils recrutent des partisans. Ceux qui se convertissent ainsi à eux, souvent après avoir reçu une éducation libérale, ceux-là deviennent bien dangereux, car ils forment l'armée des hypocrites, sous des dehors libéraux ils sont cléricaux et l'on ne s'en méfie pas grâce à leurs antécédents.

Quant aux ignorants, ceux-là sont plus à plaindre bien souvent qu'à craindre.

Ce sont les pauvres paysans timorés, qui n'ont pas encore assez d'instruction et qui ont pour le clergé un respect traditionnel.

Ils sont souvent les meilleures recrues des cléricaux, parce qu'ils sont légions et qu'ils sont sincères.

Il ne faut pas oublier la souplesse des cléricaux sous tous les régimes; on les a vus d'abord courber l'échine puis se redresser en maîtres. A tous les régimes, ils ont fait leur soumission, puis petit à petit, ils sont remontés au pouvoir; sous Louis-Philippe sont parvenus à faire une guerre acharnée à l'université.

La France se souviendra également de *Te Deum* qu'ils ont chantés à la gloire de ce misérable qui, ayant commencé son règne dans le sang, l'a terminé à Sedan!

Ah! Combien ils ont été heureux pendant ces dix-huit années; cléricaux et bonapartistes étaient les maîtres de la France, et on peut juger ce qu'ils en ont fait.

Aussi, comme tous ils haïssent la Franc-Maçonnerie qui est la négation de toutes leurs idées, comme ils la craignent, comme ils voudraient l'abattre.

Ils nous détestent parce que nous sommes une société philosophique, philanthropique, et qu'ayant pénétré dans le monde entier, nous sommes ancrés aussi solidement qu'eux.

D'autres sociétés peuvent concourir au même but que nous; aucune ne peut rivaliser avec nous comme force, comme cohésion pour atteindre le cléricalisme.

Ne représentons-nous pas la négation de leurs idées, nous qui avons inscrit comme dogme dans nos règlements : *la Tolérance, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité*.

Nous voulons la tolérance parce que c'est une vertu qui permet à chacun de nous de supprimer librement l'opinion des autres et qui nous aide à écouter patiemment les arguments contraires aux nôtres.

Le cléricalisme qui veut toujours dominer est naturellement intolérant; je sais bien que les cléricaux argumentent qu'ils ont toujours été persécutés; je leur ferai remarquer que les Romains furent tout d'abord un des peuples les

(1) Vie des Saints.

(2) *Stramoteles*, liv. III, ch. vi.

(1) I. Cor., IX, 5, 6.

(2) *COTRIER, Patres apostolici*, t. I, p. 437 à 440.

plus tolérants. Tous les cultes furent également respectés, et païens, juifs et catholiques purent librement élever des temples à leurs dieux.

Mais les cléricaux imaginèrent que leur Dieu seul était le vrai et voulurent renverser tous les autres. De là naquirent les persécutions.

On ne voulait donc pas les obliger, comme l'écrivent leurs historiens, à adorer les dieux païens, mais on voulait les obliger à respecter les autres croyances.

C'est de leur intolérance qu'est née leur persécution : ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes du mal qui leur est fait.

Ils étaient même intolérants entre eux et les discussions entre les apôtres et les différents évangiles qui en résultèrent en sont la preuve évidente.

Le massacre des Albigeois ! L'Inquisition ! La Saint-Barthélemy ! Quelles preuves de cette intolérance catholique. Rappelons-nous à ce propos, mes Frères, la prière de Voltaire, une des plus belles pages sortées de sa plume :

« Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse, c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes, de tous les temps ; s'il est permis à de faibles créatures perdues dans l'immensité et imperceptibles au reste de l'univers, d'oser te demander quelque chose à toi qui a tant donné, à toi dont les décrets sont immuables comme l'éternel, daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature ; que les erreurs ne passent point nos calamités, Tu ne nous a pas donné un cœur pour nous haïre, des mains pour nous égorger ; fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère ; que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débilés corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions fautiveuses, entre toutes nos conditions disproportionnées à nos yeux et si égales devant toi ; que toutes ces petites nuances qui distinguent ces atomes appelés hommes, ne soient pas des signaux de haine et de persécution ; que ceux qui allument des cierges en plein midi pour te célébrer supportent ceux qui se contentent de la lumière de ton soleil ; que ceux qui recouvrent leurs robes d'une toile blanche pour dire qu'il faut t'aimer, ne détestent pas ceux qui disent la même chose sous un manteau de laine noire ; qu'il soit égal de t'adorer dans un jargon nouveau d'une ancienne langue ou dans un jargon plus ancien ; que ceux dont l'habit est teint en rouge ou en violet, qui dominent sur une petite parcelle d'un petit tas de la boue de ce monde et qui possèdent quelques fragments arrondis d'un certain métal, jouissent sans orgueil de ce qu'ils appellent grandeur et richesse, et que les autres les voient sans envie, car tu sais qu'il n'y a dans ces vanités ni de quoi envier ni de quoi s'enorgueillir. Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères ! qu'ils aient en horreur la tyrannie sacrée sur les âmes, comme ils ont en exécution le brigandage qui détruit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible ! Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, la bonté qui nous a donné cet instant ! »

Quelle belle définition de la tolérance, mes Frères, et combien les cléricaux devraient souvent méditer cette prière.

Du reste, aucune religion n'est tolérante, car elle se croit toutes, seules, en possession de la vérité. La philosophie seule érige la tolérance en principe, et la Franc-Maçonnerie, en tâchant de la faire prévaloir, montre réellement son esprit sage et sa supériorité.

Nous voulons la liberté parce qu'elle donne à chacun la faculté d'agir sans le gêner par une autorité arbitraire ou par des lois tyranniques, et qu'elle l'empêche de subir toute contrainte à l'égard de ses croyances et de ses pratiques religieuses. La liberté n'a pour elle que le droit et a presque toujours été victime de l'autorité qui avait la force. Du reste, elle a toujours été la digue contre laquelle venait se briser, tôt ou tard les gouvernements ambitieux.

Notre cher Vén. Sorret, assisté de nos F., députés Durand-Savoyat, orateur de notre atelier, et Saint-Romme, qui en est le député, ouvrit la séance de la tenue d'adoption à onze heures et demie, au milieu d'une grande affluence de F. et de dames dont les fraîches et élégantes toilettes ont contribué, dans une large mesure, à en rehausser l'éclat.

Pendant cette tenue, où dix lowtons ont été adoptés, l'Harmonie Gauloise, l'Echo de la Tronche, dont l'éloge n'est plus à faire, et qui avait bien voulu, pour la circonstance, nous prêter son gracieux et bienveillant concours, a fait entendre d'excellents morceaux de musique fort bien appropriés pour cette fête.

Notre Vén., le F. Durand-Savoyat, et le F. Robert, venu de la Loge des Arts Réunis, ont tour à tour pris la parole, soit pour remercier les dames et les demoiselles présentes de l'honneur et du plaisir qu'elles nous faisaient en venant se joindre à nous, en dépit des calomnies aussi injustes que peu méritées auxquelles nous sommes en butte, soit pour souhaiter la bienvenue aux F. invités des autres Orients, soit enfin pour remplir les formalités prévues du cérémonial d'adoption.

Puis, par l'exécution de la Marseillaise, magistralement exécutée par l'Echo de la Tronche, cette première partie de la fête a été terminée.

A deux heures, toujours au gymnase municipal, un banquet des mieux servis réunissait et les franc-maçons de Grenoble et ceux des Loges de Vienne, Lyon, Chambéry, Genève, Mâcon, Norrois, Albertville ainsi que beaucoup de dames et de demoiselles et les jeunes lowtons.

Ce banquet, pendant lequel la plus grande cordialité n'a cessé de régner, a été terminé par de nombreux toasts portés par les Vén. des Loges de Grenoble et de Genève et par les F. Badier, St-Romme et Durand-Savoyat, qui tous nous ont procuré de fortes et utiles impressions.

Après avoir bu à la santé du Président de la République, santé à laquelle nous avons été conviés par le Vén. Massot,

Notre F. Badier s'est complu, avec le talent d'élocution qui lui est propre, à nous parler des enfants, de l'intérêt que nous leur portons et du devoir qui s'impose à nous de les bien instruire et de les éduquer. De là à parler de la femme, des sentiments de profonde estime dans lesquels nous la tenons et de son rôle d'éducatrice de la jeunesse, il n'y a qu'un pas que notre T. C. F. Badier s'est pressé de faire, ce dont nous lui savons un très grand gré ; car il en parle bien, je vous assure, en homme qui connaît et sait faire partager sa façon de voir et de comprendre.

Puis, notre Vén. Robert, poursuivant un désir qui lui est cher, nous a parlé du temple que tous nous désirons voir édifier à Grenoble et a invité les F. présents à vouloir bien faire leur devoir, afin qu'il fût possible de donner un corps à ce désir.

Notre F. St-Romme à son tour, dans une ardente improvisation, nous a enlevés, c'est le mot, quand il s'est mis à nous parler, s'adressant plus particulièrement aux lowtons, du temps où lui aussi a été adopté comme eux.

« A cette époque, nous a-t-il dit, la République venait de tomber dans les mains d'un bandit ; fils de proscrit il connut bien jeune le malheur.

« Malgré les tentatives de Bonaparte faites pour détruire la Maçonnerie française, en plaçant à sa tête une de ses créatures (le maréchal Magnan), la Maçon-

## LE MONDE MAÇONNIQUE

Le 15 courant, les deux Loges réunies de Grenoble, l'Alliance Écossaise et les Arts Réunis, ont célébré leur fête solsticiale d'été avec un éclat inaccoutumé.

## LES ANNIVERSAIRES RÉPUBLICAINS

- 6 -

### La Nuit du 4 Août 1789

Par CH.-L. CHASSIN

(Suite)

Ce mouvement, auquel rien n'est comparable, en aucun temps, chez aucun peuple, a duré une année entière, du 14 juillet 1789 au 14 juillet 1790. D'abord, comme Paris s'était armé, on s'arme tumultueusement dans les villes, dans les campagnes, et l'on se met sur la défensive vis-à-vis des ennemis inconnus et connus, les « brigands », les « aristocrates. » On s'entend bientôt, entre cités et de chef-lieu à village, pour se garantir la nourriture, protéger la circulation des blés. Tant que l'abolition de la féodalité n'est pas promulguée, les gardes nationales rurales chassent les seigneurs, que les gardes nationales citadines recueillent, sans prendre parti pour eux. La résistance des parlements à la Constituante est brisée par de grandes fédérations provinciales, comme

celle de Pontivy, en janvier, dans laquelle cent cinquante mille Bretons et Angevins s'engagent à résister aux « ennemis de la loi » et s'écrient avec une générosité sublime : « S'ils deviennent de bons citoyens, nous leur pardonnerons ! »

Déjà, fin novembre, au bourg d'Étiolle, quatorze communes du Dauphiné s'étaient fédérées, affirmant l'unité de la patrie. En décembre, elles se joignent aux communes du Vivarais, de la Provence et du Languedoc. Tous les fédérés se jurent qu'ils sont Français et qu'ils vont, en conséquence, se faire passer les grains de main en main, par la route du Rhône. A Valence, en février, dix mille gardes nationaux des villes, et à la Voulte (Vivarais), cent mille paysans s'associent de même pour la défense commune, l'ordre et la liberté.

Depuis plusieurs mois les quatorze villes de Franche-Comté se sont associées et contre les menées aristocratiques et contre les violences des paysans qui, dans la plaine, brûlaient cent châteaux à la fois, Saint-Claude et son chapitre s'étaient mis à l'abri des vengeances par l'adhésion épiscopale à l'affranchissement du 4 août. Les patriotes francs-comtois donnent la main à ceux d'Alsace et à ceux de Lorraine, dont la fédération générale s'opère, le 7 mars, sur la montagne Sainte-Geneviève près Nancy, au cri de ralliement : « L'union et la France ! » La Champagne fait sa fédération au printemps. La demande d'une

nérie s'est réveillée plus forte et plus vivace de l'abîme dans lequel on avait voulu la plonger pour l'engloutir.

« C'est grâce à la Maçonnerie que vous, enfants, vous n'aurez jamais le malheur de voir vos pères chargés de chaînes et le désespoir de vos mères, soyez-lui donc reconnaissants.

« Vous ne saurez jamais toute la haine qui peut s'amasser dans le cœur d'un enfant. C'est une récompense de nos efforts, nous le constatons avec bonheur.

« Aujourd'hui, grâce à la République, nous pouvons regarder l'avenir sans effroi.

« Nous sommes prêts !!!

« Débarrassés des prétendants que nous avons expulsés, nous pouvons continuer notre travail de rénovation, et c'est grâce à la liberté que la République abrite sous les plis de son drapeau, que nous pouvons vous dire : Enfants, venez à nous, venez apprendre que l'homme libre ne veut l'affranchissement du peuple que par l'instruction.

« Nous voulons aussi l'égalité. En Loge, à toutes les occasions, je n'ai jamais manqué de le dire bien haut, je la veux pour tous, je travaillerai toujours pour l'obtenir. La première application que j'en veux faire est dans le service obligatoire pour tous les Français. Il faut que le clergé y passe comme tous les autres citoyens. Ses membres doivent s'incliner devant la loi et lui obéir. Il n'y a pas de milieu, il faut qu'il accepte les charges de la patrie et de la famille ou qu'il renonce aux droits des citoyens. »

Il termine en portant un toast à l'avenir de la France, à l'affranchissement de la femme et à la République.

Cet intéressant et substantiel discours a été longuement acclamé.

C'est M. Durand-Savoyat qui a clos les discours en portant un toast à la République, dont il a dépeint en quelques grandes lignes les efforts qu'elle a été obligée de faire pour reconstruire notre matériel de guerre et construire nos forteresses, augmenter notre outillage national (chemins, canaux, chemins de fer), en même temps que d'un autre côté, pleine de sollicitude pour la jeunesse, elle a fait surgir de tous les points de notre sol ces écoles, fécondes pépinières où les jeunes enfants pourront s'instruire et s'armer pour combattre à leur tour.

Puis il a bu à l'union des républicains.

Répondant ensuite au vén. de la loge de Genève, il a fait part des sentiments d'affection et d'estime dans lesquels nous tenons nos amis les Suisses, auxquels nous avons une reconnaissance sans borne pour les soins et l'hospitalité qu'ils ont donnés à notre armée pendant l'année terrible, après que tout le monde nous abandonnait, et a terminé en buvant à la Suisse et à ses représentants au banquet.

Des chants ont succédé au discours, et ce n'a pas été la partie la moins goûtée de cette fête de la fraternité.

Egayés par les nombreux bancs battus et chantés, sous la direction d'un de nos F. de Genève, dont la bonne humeur et la gaieté nous ont charmés, nous nous sommes retirés vers six heures du soir, emportant tous le souvenir d'une journée bien remplie.

## GÉNÉALOGIE DE JÉSUS-CHRIST

Comme penseurs, nous vénérons la mémoire du Christ, si tout ce que nous rapportent les légendes des paroles de cet homme dont on a fait un Dieu, est vrai, Jésus-Christ, à l'égal de Socrate, fut le plus grand philosophe de son époque. C'est à ce titre que nous nous inclinons. Nous ne voulons pas ici discuter la divinité du Christ, mais seulement mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques lignes d'un livre déjà ancien, sur la généalogie du Christ. Après cette lecture, nos lecteurs s'expliqueront difficilement l'essence divine de cette famille, et allieront plus difficilement encore

la morale du peuple de notre Dieu avec la morale de notre siècle.

La race d'Onan a de très grandes singularités. Le patriarche Juda, son père eut des relations, comme on sait, avec sa belle fille Thamar la Phénicienne, dans un grand chemin. Jacob, père de Juda, avait été à la fois le mari de deux sœurs, filles d'un idolâtre, et il avait trompé son père et son beau-père. Loth, grand-oncle de Jacob, forniqua avec ses deux filles. Salmon, l'un des descendants de Jacob et de Juda, épousa Rahab la Cananéenne prostituée. Booz, fils de Salmon et de Rahab, recut dans son lit Ruth la Moabite, et fut bisaièul de David. David envoya Betsabée au capitaine Uriah, son mari, qu'il fit assassiner pour être plus libre dans ses amours. Enfin, dans les deux généalogies de Notre Seigneur Jésus-Christ, si différentes en plusieurs points, mais entièrement semblables en ce qui concerne la naissance de ce Dieu, rien n'est plus propre à confondre la prudence humaine, à humilier notre esprit borné, à nous convaincre que les voies de la Providence ne sont pas les nôtres.

Le révérend père Dom Calmet fait cette réflexion à propos de l'inceste de Juda avec Thamar et du péché d'Onan, chap. xxxviii de la Genèse : « L'Écriture, dit-il, nous donne le détail d'une histoire qui, dans le premier sens qui frappe l'esprit, ne paraît pas fort propre à édifier ; mais le sens caché et mystérieux qu'elle renferme est aussi élevé que la lettre paraît basse au yeux de la chair. Ce n'est pas sans de bonnes raisons que le Saint-Esprit a permis que l'histoire de Thamar, de Rahab, de Ruth et de Betsabée, se trouvât mêlée dans la généalogie de Jésus-Christ. »

Il eût été à souhaiter que Dom Calmet nous eût développé ces bonnes raisons ; il aurait éclairé les doutes et calmé les scrupules de toutes les âmes honnêtes et timorées qui voudraient comprendre comment l'Être éternel, le créateur des mondes a pu naître dans un village juif d'une race de voleurs et de prostituées. Ce mystère était digne assurément d'être expliqué par un savant commentateur.

Nous avons comme doctrine, en fait de responsabilités, celle de la responsabilité personnelle, et dans notre esprit les crimes des ancêtres de Jésus-Christ ne peuvent en rien ternir sa gloire. Mais l'origine de celui qui fut fait Dieu, et au nom duquel tant de forfaits ont été commis, ne donne-t-elle pas lieu à une foule de réflexions ?

Ah ! c'est que, lorsqu'on va au fond des choses, lorsqu'on cherche à lire dans l'histoire, le doute s'empare vite de l'esprit. Comment expliquer, par exemple, que chez le peuple de Dieu, le frère était tenu d'épouser la femme de son frère défunt, alors qu'aujourd'hui, chez les descendants spirituels de ce peuple de Dieu, cette loi est devenue une tolérance qui ne peut s'obtenir que contre une dispense payée en bonnes espèces sonnantes !

Ne cherchons pas à approfondir les mystères de Dieu, pauvres profanes que nous sommes !

## AVIS

Nous prions les Loges et les personnes, dont les abonnements expirent fin septembre, de nous adresser avant cette date le montant de leur abonnement, afin d'éviter les retards dans la réception du journal, ainsi que les frais d'encaissement par la poste.

## CONGRÈS INTERNATIONAL RATIONALISTE

Le Congrès international de la Fédération universelle des sociétés de Libre Pensée aura lieu cette année à Lille (France, département du Nord), et non à Rome comme il avait été proposé et admis au Congrès de 1885, tenu à Anvers. Nous vous rappelons à ce propos que le Congrès d'Anvers avait décidé qu'au cas où, pour une raison quelconque, le Congrès de 1886 ne pourrait se tenir à Rome, il aurait lieu dans une ville de France ; or, nos amis d'Italie, à qui aurait in-

féderation nationale à Paris parvient en même temps de Bretagne et de Gascogne aux Constituants, qui en fixent la date au premier anniversaire de la prise de la Bastille.

Les municipalités et les nouveaux tribunaux créés, les fédérés fournissent les treize cent mille fonctionnaires dont le nouveau régime a immédiatement besoin. Les fédérations n'en continuent pas moins, étouffant, aux mois de mai et de juin, les premières tentatives de guerre religieuse et civile à Nîmes, à Tréguier, partout arrêtant les pillages et désordres. Elles n'ont plus rien à faire si ce n'est, comme dit Michelet, « à s'aimer ». En juillet, peu avant ou pendant la grande fédération parisienne — où la France embrasse la France et fonde, pour le genre humain, la société démocratique — une incommensurable farandole, à travers toutes les barrières brisées de caste et de localité, entraîne les Français vers les Français pour se reconnaître et pour célébrer, en pleine égalité, la liberté pure.

Si l'ancien culte, avec lequel les populations ne demandent pas mieux que de faire accorder la vie nouvelle, est admis aux fêtes, souvent les présides, il s'y mêle de superbes fantaisies hétérodoxes, idolâtriques. C'est généralement au milieu des champs qu'est dressé l'autel de la patrie. Dans les contrées où se trouvent des protestants et des catholiques on obtient la réconciliation publique du pasteur avec le curé. Mais, le plus sou-

vent, ce n'est ni un ministre de la religion, ni un magistrat, ni un personnage de qualité qui conduit le cortège où se mêlent les sexes, toutes les conditions et tous les âges. C'est le plus vieux du pays et, sur l'autel, c'est le nouveau-né que sa mère dépose au milieu des fleurs, en prêtant pour lui, comme pour elle-même, le serment civique.

Les derniers serfs, dont nous venons de raconter l'affranchissement, ont joué dans les fédérations un rôle des plus beaux, se distinguant par les inspirations poétiques et les nobles élans. A Dôle, le feu sacré où le prêtre devait brûler l'encens fut, au moyen d'un verre ardent, extrait du soleil par la main d'une vierge. A Lons-le-Saulnier, la population assise aux tables communes acclama ce toast : « A tous les hommes ! A nos ennemis même, que nous avons juré d'aimer et de défendre ! » Au sommet du Jura, dit Michelet (p. 476-477), « c'était l'étonnement, le ravissement de la délivrance, de se voir exaltés de la servitude à la liberté, plus que libres, citoyens ! Français ! supérieurs à toute l'Europe ! » Et l'on fondait un anniversaire de « la sainte nuit » du 4 août.

Nuit sainte, en effet ; car les destructions qui s'y sont accomplies étaient si justes qu'aucune ruse n'a réussi à les atténuer ; aucune force ne les réparera jamais !

(A suivre.)

combé la plus lourde part dans l'organisation du Congrès de Rome, ont pensé que leur Fédération était trop jeune encore pour organiser cette année le Congrès dans leur pays et, en conséquence, qu'il fallait remettre à d'autres temps la tenue du Congrès international à Rome. C'est pourquoi le Conseil général, siégeant en Belgique, d'accord avec la Fédération française de la Libre Pensée et la Fédération rationaliste belge, a décidé que le prochain Congrès international aurait lieu à Lille, les 19-20-21 et 22 septembre 1886.

Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que le Conseil général, pour l'organisation du Congrès, est assuré du concours dévoué des membres de la Loge maçonnique la *Fidélité*, à Lille, et de la société lilloise *les Solidaires*, affiliée à la Fédération française. Aussi le Congrès tiendra-t-il ses séances au local de ladite Loge (Hôtel de la Prévo yante, rue de Lens, Lille).

Nous croyons devoir vous rappeler que, non seulement les groupes affiliés à la Fédération universelle, mais les sociétés non encore adhérentes, comme aussi les libres penseurs ne faisant partie d'aucune société, peuvent prendre part au Congrès ou s'y faire représenter.

Voici les questions qui composent l'ordre du jour du Congrès de Lille :

- 1° L'enseignement laïque. — Cet enseignement doit-il être neutre dans le sens d'indifférent aux dogmes religieux, ou doit-il être nettement hostile aux croyances religieuses ?
- 2° Qu'est-ce que la Libre Pensée ? — Examen des doctrines philosophiques : Spiritualisme, Matérialisme, Positivisme.
- 3° Peut-on séparer la question de Libre Pensée de la question sociale ?
- 4° Du rôle social de la Libre Pensée dans le passé, dans le présent et dans l'avenir.
- 5° De l'influence de l'hypnotisme sur la responsabilité morale.
- 6° L'aicisation de la sépulture. — Crémation.

VARIÉTÉS

LES DRAMES DU CONFESSIONNAL

La Signora Virginie de Leyva

(Suite et fin)

Le procès constate, en effet, que Osio demanda à Arrighone des conseils sur les moyens d'obtenir les bonnes grâces de la sœur Virginie, et que celui-ci, pour mieux le servir, consentit — moyennant paiement et force cadeaux — à écrire plusieurs lettres d'amour à la religieuse au nom d'Osio. Le rusé prêtre disait, dans ces lettres, qu'il n'y avait pas de péché dans un commerce amoureux entre un homme et une femme, qu'elle

fit du monde ou en religion, et — à l'appui de son opinion, — il citait des textes qu'il attribuait à saint Augustin.

La stratégie machiavélique du prêtre-confesseur réussit à merveille; Virginie consentit à écouter les doux propos de Osio, à travers les grilles du parloir.

Elle ne se rendit pas immédiatement aux désirs de son amant, elle résista même longtemps à toutes les séductions. Mais le prêtre Arrighone intervint encore; il vendit à beaux deniers comptants, à l'amoureux son pénitent, un talisman qui avait, prétendait-il, la vertu de faire céder les plus rebelles, et de les mettre à la merci de celui qui en était porteur.

Le véritable talisman du prêtre était la puissance qu'il exerçait directement et indirectement sur la sœur Virginie, par le confessionnal.

« Je me sentais comme poussée par une force vraiment démoniaque vers Osio, » déclara la pauvre religieuse, dans l'interrogatoire qu'elle eut à subir. Pour tout l'or et le trône des Espagnes, je n'aurais pas voulu céder à ses instances. J'allai en pèlerinage; je me châtai moi-même; mon sang coula sous la discipline; mais je luttais en vain contre cet amour; il envahissait tout mon être. L'image de cet homme fatal était dans mon cœur, son souvenir le remplissait. Osio m'apparaissait en songe, et je croyais encore le voir devant moi à mon réveil. Un jour, il me supplia de déposer un baiser sur une bague, et de toucher de la langue — *colla lingua* — un bijou en or, entouré de diamants, qu'il porta ensuite à ses lèvres. C'était une amulette que Arrighone lui avait fournie et qui avait été trempée dans l'eau bénite. A partir de ce moment, je cessai de lui résister. Il me donna aussi un livre de la bibliothèque de ce même Arrighone, où il était dit qu'un laïque peut entrer, sans péché, dans la cellule d'une religieuse, et que tout le péché, pour elle, consiste à en sortir. J'étais sous une impression de terreur et de désespoir; je voulais en finir avec la vie. »

Le procès relate, en effet, que le curé avait magnétisé — ou baptisé, comme on disait alors — ces objets, et les avait remis à Osio. Or, celui-ci était venu au parloir des religieuses pendant la nuit, accompagné par Arrighone, qui resta en dehors pour faire le guet pendant l'entrevue des amants. Osio avait baisé et touché légèrement de la langue les bijoux, puis les avait remis à sœur Virginie, afin qu'elle les baisât à son tour, comme elle le fit.

Mais l'audace du curé Arrighone ne s'arrêta pas là. Par un singulier jeu des passions, après avoir jeté la nonne dans les bras de son ami Osio, il en devint, à son tour, éperdument amoureux,

et il voulut la posséder. C'est elle-même qui dénonça le fait dans l'interrogatoire:

« Arrighone me dit un jour que c'était lui qui avait conseillé à Osio de m'écrire comme il l'avait fait pour excuser sa conduite; mais que, si la lettre avait été écrite au nom de Osio, l'amoureux c'était lui, Arrighone, et il me fit sa déclaration.

Je reçus fort mal ses protestations. Je suis informé, homme infâme et méprisable, lui répliquai-je avec indignation, que son effronterie est arrivée à ce point que tu as mis en œuvre tes machinations habituelles contre mon honneur. Ce qui m'étonne, c'est que la justice de Dieu ne fasse pas étinceler le feu du ciel devant toi et ne te fasse pas entraîner par cent couples de diables quand tu montes à l'autel. Sache pourtant, et je le jure par le très saint baptême que j'ai reçu, et par le rang que je tiens dans le monde, que je veux apprendre à ceux qui sont dupes de ton hypocrisie combien tu es acharné contre moi. Je te ferai connaître pour l'homme pervers et sacrilège que tu es, car tu es arrivé à commettre toutes les insolences, jusqu'à la présomption de tenter même ici les épouses de Jésus-Christ pour déshonorer notre monastère. Je garde soigneusement les lettres que tu as eu l'audace d'écrire comme preuves de ce qui se passe. »

Virginie faisait allusion aux relations du curé avec sœur Candide et aux lettres qu'il avait écrites à cette religieuse. L'acte d'accusation relaté au procès contient, en effet, les passages suivants, conformes à la déposition de la religieuse :

« 4° ..... que le dit Arrighone demanda à sœur Virginie d'entretenir avec elle, pour son propre compte, un commerce amoureux, en lui envoyant des lettres et des vers, en la provoquant par ses discours au parloir, et en essayant toutes les voies pour atteindre ce but pervers.

5° Que ledit Arrighone, pour son propre compte, depuis quatre ans — 1603 — entretient des relations criminelles avec la sœur Candide Colombe, religieuse professe dans Ste-Marguerite; qu'il lui écrivait beaucoup de lettres d'amour, qu'il en recevait des réponses et, ce qui est pire et plus détestable..... »

Qu'était donc ce pire et détestable? Virginie nous le fait connaître dans son interrogatoire.

« Arrighone, après m'avoir persécutée par des lettres que je déchirai un jour en sa présence, commença à se lier avec plusieurs de nos sœurs; il continua ses relations sacrilèges avec sœur Candide; il persuada aux unes et aux autres d'aller la nuit au parloir pour causer avec lui. » Au moment où la sœur Virginie fut informée de la correspondance qui existait entre le prêtre et les autres religieuses, elle fit des reproches au jardinier du monastère, Dominique, qui remettait les lettres, et le fit congédier. « Arrighone en fut

courroucé au dernier point et me voua depuis une haine mortelle. »

Les manœuvres du curé Arrighone eurent le fatal dénoûtement que révèle le procès ecclésiastique; la sœur Virginie était devenue la maîtresse d'un jeune seigneur italien, Osio; une autre religieuse entretenait des relations criminelles avec le curé confesseur; trois nonnes complaisantes ou complices des débordements du prêtre avaient aidé à un meurtre abominable sur l'une de leurs compagnes; puis deux tentatives d'assassinat sur les religieuses fugitives, par Osio, et pour dernière scène de ce long drame, l'exécution de l'amant de sœur Virginie.

Débauches dans un lieu réputé saint chez les catholiques, dans un couvent; scandales, avortements, trafic sacrilège, fornication sur les marches de l'autel, le sang humain versé; une nonne étranglée et assommée, une autre jetée à la rivière, une autre précipitée dans un puits; quatre religieuses murées dans leurs cellules, c'est-à-dire enfermées vivantes dans leurs sépultures; un jeune et beau cavalier torturé et subissant le dernier supplice.

Œuvres d'un prêtre, conséquences de la confession?

On nous prie d'annoncer que le Groupe Garibaldi, fondé à Paris, le 29 juillet 1881, est une société de libre pensée destinée à la propagande pacifique et légale des principes antireligieux.

Pour les adhésions et statuts, écrire Clemetshaw et Bonier, faubourg St-Honoré, 262, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

La 40<sup>e</sup> livraison de la **Grande Encyclopédie** (prix: 1 fr.) vient de paraître chez les éditeurs H. LAMIRAULT et C<sup>ie</sup>, rue de Rennes, 61, à Paris. Elle contient, au mot *Amérique*, l'étude très complète du Nouveau-Monde, à tous les points de vue: *Géographie, Histoire, Ethnographie, Linguistique, Economie politique, Beaux-Arts, etc.* Deux cartes en couleurs hors texte, l'Amérique du Nord et l'Amérique Centrale accompagnent cette livraison. Envoi du premier volume contre un mandat de poste de 25 francs.

PETITE CORRESPONDANCE

S., à Lyon. — L'observation que vous nous communiquez, au sujet de l'entrefilet: *En Enfer*, emprunté à un de nos confrères, est fort juste, et nous l'aurions relevée si le sujet eût été plus important. Merci.

J.-L., à Narbonne. — Nous ferons passer votre communication dans le prochain numéro.

Maison de Bordeaux (spiritueux, liqueurs, vins fins et de table, marques) demande partout Agents à la commission. — Ecrire C. R. M., poste restante, Bordeaux.

L'Administrateur-Gérant: J. REYNIER

H. LAMIRAULT & C<sup>ie</sup> Éditeurs PARIS 61, Rue de Rennes, 61

**GRANDE ENCYCLOPÉDIE**  
INVENTAIRE RAISONNÉ  
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle

SOUS LA DIRECTION DE  
MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Derenbourg, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glasson, membre de l'Institut; D<sup>r</sup> L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; E. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Müntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La **GRANDE ENCYCLOPÉDIE** formera environ 25 volumes gr. in-8° contenant de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison	Payables à raison	Chaque volume broché
1 franc	de 10 francs par mois	25 francs

M<sup>me</sup> JOURDAIN, Accoucheuse  
38, Cours Gambetta, à l'entresol

TRAITEMENT SPÉCIAL  
Des Maladies de Dames, dites Dérangements, Chutes de Matrice, Inflammations intestinales, Symptômes, Gonflement du Ventre, Maux de Reins, Digestions difficiles.

Cabinet de 9 à 11 heures et de 1 à 4 heures

USINE A VAPEUR — FABRICATION MÉCANIQUE  
**BONTOUX Fils**  
à TASSIN-LA-DEMI-LUNE (Rhône)

Spécialité de Tuyaux en terre cuite pour conduites d'eau et bâtiments  
Sièges inodores en faïence  
Vases à fleurs de toutes dimensions, pour Horticulteurs

PHOTOGRAPHIE CÉLESTIN BILLARD  
Rue Jean-Baptiste-Say, 22  
(Près la gare de la Fiolelle et du boulevard de la Croix-Roussé)

LYON

Portraits artistiques à l'huile ou au pastel et à l'aquarelle. Tout ce qui concerne la Photographie. Reproductions photographiques des portraits peints ou dessinés et au daguerrétype. Portraits après décès

ON OPÈRE TOUS LES JOURS PAR TOUS LES TEMPS ET ON SE REND A DOMICILE  
On remet à neuf les anciens Daguerriotypes

Maison de confiance fondée en 1851  
**ACHAUME Fils**  
Rue du Rhône, 32, Annonay (Ardèche)

Vins fins et ordinaires, garantis naturels et d'origine Côtes du Rhône, Beaujolais, Bourgogne et Saint-Georges.  
Divers vins blancs français, doux et secs, vins étrangers, Malaga, Madère et autres spiritueux et vermouth.  
Huile d'olives vierge, d'une pureté parfaite et tout à des prix relativement modérés, valeur à 90 jours; au comptant 2 0/0 d'escompte.

Le goûter, c'est l'accepter !!!

De tous les cafés hygiéniques, celui qui se rapproche le plus du goût de celui des colonies, et se prépare de la même façon, sans en avoir les propriétés irritantes, c'est le **Café Rousset**. Excellent déjeuner au lait. Ce produit breveté, médaillé à différentes expositions, se recommande aux personnes soucieuses de leur santé.

Prix: 4 fr. le kilo. (le paquet de 250 gr.: 1 fr.). Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 30.  
Se méfier des contrefaçons, exiger la signature.

DÉPOT GÉNÉRAL  
**V. ROUSSET**  
HERBORISTERIE DE 1<sup>re</sup> CLASSE  
LYON, rue Thomassin, 22, LYON

ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES  
**IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE**  
Rue Ferrandière, 52  
Travaux de luxe, administratifs, commerciaux, Journaux, Labels, Théâtres  
Affiches de tous formats, Lettres de part, Cartes de visite

ÉPURATEUR A BIÈRE  
BREVETÉ S. G. D. G.  
**LOUIS ROCHIER**  
92, Rue Mercière, 92  
LYON

Ce système s'adapte à tous les robinets plongeurs. Il est destiné au nettoyage des conduits d'air qui, ne pouvant être nettoyés facilement, sont la cause principale du mauvais goût donné à la bière. Toutes les principales brasseries et cafés de Lyon en font déjà usage.  
Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'inventeur, rue Mercière, 92.

**INSECTICIDE GALZY**  
DESTRUCTION INFAILLIBLE des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc.  
Le kilog., 12 fr.; 100 gr. par poste, 1 fr. 95, cours d'Herbouville, 71, Lyon.

**LE FRANC-MAÇON**  
JOURNAL HEBDOMADAIRE  
LYON — 52, Rue Ferrandière, 52 — LYON  
Six mois... 4 fr. 50 Le Numéro: 10 centimes. Un an... 6 fr

**BULLETIN D'ABONNEMENT** (1)  
Je soussigné (2) \_\_\_\_\_  
déclare prendre un abonnement de \_\_\_\_\_ (3) au journal le *Franc-Maçon*.  
le \_\_\_\_\_  
Signature: \_\_\_\_\_

(1) L'abonnement peut également être souscrit dans tous les bureaux de poste, sans aucun frais.  
(2) Ecrire très lisiblement le nom, l'adresse et la profession.  
(3) Le prix de l'abonnement doit être envoyé en mandats ou en timbres-poste avec le présent bulletin, pour éviter frais de recouvrement qui sont de 0,50 centimes par abonnement.